

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE EN DATE DU 14 avril 2022

Présents : cf. liste annexeSecrétaire de séance : Patrice DOUARREDate de la convocation du Conseil de Communauté : 5 avril 2022Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle multi-activités d'Arlanc.

Délibération n°8

BP 2022 – BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGETS ANNEXES

M. le Président soumet au conseil les budgets annexes 2022 :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
41800- Atelier Relais	153 326.84 €	194 747.23 €	167 097.41 €	281 814.56 €
41900 - Zones d'activités Les Barthes	1 098 923.54 €	1 098 923.54 €	1 212 099.47 €	1 212 099.47 €
43900 – ZA Marat	276 839.31 €	276 839.31 €	134 843.67 €	162 559.04 €
42000- Gites d'entreprises	94 730.00 €	94 730.00 €	420 659.61 €	420 659.61 €
42300- Activités commerciales	1 104 639.98 €	1 104 639.98 €	661 911.66 €	661 911.66 €
42500- SPANC	186 598.25 €	186 598.25 €	30 400.00 €	30 400.00 €
42600- Lotissement route de Beurières	196 516.92 €	196 516.92 €	191 604.38 €	191 604.38 €
43000- Ordures Ménagères	6 758 003.35 €	6 758 003.35 €	1 352 401.08 €	1 352 401.08 €

A titre informatif, les budgets primitifs des budgets autonomes sont présentés à l'assemblée :

46000 - CIAS	114 084.49 €	114 084.49 €	29 499.23 €	29 499.23 €
--------------	--------------	--------------	-------------	-------------

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- d'approuver les budgets annexes 2022.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée ou affichée le

Pour extrait conforme,
Le Président,
Daniel FORESTIER